



SGAMI DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DE PARIS

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DE LA PRÉFECTURE DE POLICE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS
SERVICE DU PILOTAGE ET DE LA PROSPECTIVE
BUREAU DU RECRUTEMENT

Aff. suivie par : Bastien LEGER

☎ : 01.53.73.41.62

✉ : bastien.leger@interieur.gouv.fr

Paris, le 13 SEP. 2019

ARRÊTÉ BR N° 19.00780
portant composition des commissions de sélection
du recrutement sans concours
d'adjoints techniques de la police nationale
au titre de l'année 2019

LE PRÉFET DE POLICE

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 95-1197 du 6 novembre 1995 portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la police nationale ;

Vu le décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté interministériel du 31 décembre 2007 modifié fixant la liste des spécialités communes à plusieurs corps d'adjoints techniques des administrations de l'État ;

Vu l'arrêté ministériel du 27 août 2010 portant déconcentration en matière de gestion des fonctionnaires des corps techniques et scientifiques de la police nationale ;

Vu les arrêtés ministériels du 26 juin 2019 relatifs à l'ouverture, au nombre et à la répartition des postes offerts aux recrutements sans concours d'adjoints techniques de la police nationale et d'adjoints techniques de la police nationale pour l'école nationale supérieure de police de Cannes-Écluse au titre de l'année 2019 ;

.../...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PRÉFECTURE DE POLICE – 9, boulevard du Palais – 75195 PARIS CEDEX 04 – Tél. : 01 53 71 53 71 ou 01 53 73 53 73

Serveur vocal : 08 91 01 22 22 (0,225 € la minute)

<http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr> – mél : courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr

Vu l'avis de recrutement sans concours du 17 juillet 2019, d'adjoints techniques de la police nationale, au titre de l'année 2019 ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité de membres des commissions de sélection pour le recrutement sans concours d'adjoints techniques de la police nationale au titre de l'année 2019 :

Pour la commission « hébergement – restauration » :

- Mme Pierrette CARRERE-GEE Attachée principale d'administration de l'État, secrétaire générale adjointe de l'école nationale supérieure de police de Cannes-Écluse, direction générale de la police nationale ;
- M. Gilles OGER Commandant de police, chef du bureau des ressources humaines, direction zonale des compagnies républicaines de sécurité de Paris ;
- M. Alain BELNAT Secrétaire administratif de classe supérieure de l'intérieur et de l'outre-mer, adjoint au chef du bureau des ressources humaines, direction zonale des compagnies républicaines de sécurité de Paris ;
- Mme Laëtitia ELED0 Secrétaire administrative de classe normale de l'intérieur et de l'outre-mer, coordinatrice des unités logistiques et adjointe à la secrétaire générale adjointe de l'école nationale supérieure de police de Cannes-Écluse, direction générale de la police nationale ;
- M. Cyrille FLACELIÈRE Brigadier-chef de police, chef de la section des personnels, bureau des ressources humaines, direction zonale des compagnies républicaines de sécurité de Paris.

Pour la commission « entretien, logistique, accueil et gardiennage » :

- M. Julien VOLKAERT Ingénieur principal des services techniques, chef du service des équipements de protection et de sécurité, sous-direction de la logistique, direction opérationnelle des services techniques et logistiques de la préfecture de police ;
- M. Mourad BOUGHANDA Attaché principal d'administration de l'État, chef du bureau de gestion opérationnelle, direction territoriale de la sécurité de proximité de la Seine-Saint-Denis, direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne de la préfecture de police ;
- Mme Ophélie DERENTY Attachée d'administration de l'État, adjointe au chef de l'unité de gestion des personnels, sous-direction de la gestion opérationnelle, direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne de la préfecture de police ;
- M. Gilles OGER Commandant de police, chef du bureau des ressources humaines, direction zonale des compagnies républicaines de sécurité de Paris ;

.../...

Mme Fabienne GERLOT

Major de police, adjointe au chef de l'unité de gestion opérationnelle, 2^{ème} district, direction territoriale de la sécurité de proximité de Paris, direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne de la préfecture de police ;

M. Alain BELNAT

Secrétaire administratif de classe supérieure de l'intérieur et de l'outre-mer, adjoint au chef du bureau des ressources humaines, direction zonale des compagnies républicaines de sécurité de Paris ;

Mme Anandi SOUPRAYEN

Secrétaire administrative de classe normale, chef du groupe administratif de documentation, brigade de protection des mineurs, direction régionale de la police judiciaire de la préfecture de police ;

M. Cyrille FLACELIÈRE

Brigadier-chef de police, chef de la section des personnels, bureau des ressources humaines, direction zonale des compagnies républicaines de sécurité de Paris.

Pour la commission « maintenance des bâtiments » :

Mme Tania SOURDIN

Contrôleur des services techniques de classe supérieure, chef du bureau des affaires immobilières de l'école nationale supérieure de police de Cannes-Écluse, direction générale de la police nationale ;

Mme Laëtitia ELED0

Secrétaire administrative de classe normale de l'intérieur et de l'outre-mer, coordinatrice des unités logistiques et adjointe à la secrétaire générale adjointe de l'école nationale supérieure de police de Cannes-Écluse, direction générale de la police nationale ;

M. Brice ANNAVAL

Adjoint technique principal de 2^{ème} classe de l'intérieur et de l'outre-mer, adjoint à la chef du bureau des affaires immobilières de l'école nationale supérieure de police de Cannes-Écluse, direction générale de la police nationale.

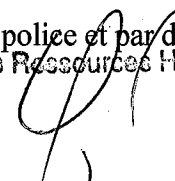
Article 2

Le secrétariat sera assuré par le personnel du bureau du recrutement.

Article 3

Le préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police et le directeur des ressources humaines, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché sur le lieu des entretiens de sélection des candidats.

Pour le préfet de police et par délégation,
Le Directeur des Ressources Humaines


Christophe FEYREL